Fonds de recherche du Québec –
Société et culture

Mes recherches changent le monde

Les ***Actions concertées*** en recherche

UNE APPROCHE ORIGINALE ET ÉPROUVÉE POUR ATTEINDRE VOTRE CIBLE

Québec

Un partenariat dynamique

À travers le programme ***Actions concertées*** du Fonds Société et culture, les partenaires sont mis à contribution à différents moments clés, de la définition des besoins de recherche jusqu'à l'appropriation des résultats. Ce faisant, le Fonds s'assure que la recherche, dans toute sa rigueur, répond à leurs questionnements et à leurs préoccupations.

Le programme ***Actions concertées*** privilégie une recherche orientée vers les besoins de connaissances exprimés par des partenaires de tous les milieux, qu'ils soient gouvernementaux, communautaires, culturels et industriels, publics ou privés. Son principal objectif est de mieux comprendre les phénomènes de société afin que des pistes de réflexion et des solutions novatrices soient proposées. L'excellence est visée en tout temps pour que la décision et l'intervention prennent assise sur des données et des résultats crédibles.

Le programme ***Actions concertées*** vise en effet les plus hauts niveaux d'excellence par un processus rigoureux d'évaluation scientifique des propositions de recherche préalablement jugées pertinentes par les partenaires. Il favorise l'approche multidisciplinaire, met à profit la créativité des chercheurs, et accorde une importance particulière au transfert en continu de connaissances auprès des partenaires et à la diffusion des résultats de recherche dans les milieux scientifiques et pratiques.

Le programme ***Actions concertées***, est le lieu de la mise en commun de l'expertise des chercheurs, des ressources et des compétences des partenaires et du savoir-faire du Fonds. Il en résulte un riche partenariat dans une démarche originale pour que l'investissement dans le savoir fasse la différence dans l'élaboration de politiques publiques ou dans l'action quotidienne des milieux de l'intervention, et ce, pour le plus grand bénéfice de la société québécoise.

Les principales raisons du partenariat

Une démarche adaptée aux partenaires

Le déroulement de l'action concertée est arrimé à l'agenda des partenaires aux fins de la décision et de l'intervention. Les partenaires interviennent de différentes façons et à chacune des étapes, ils aident à la réalisation de la recherche.

Une recherche arrimée sur des besoins précis

La recherche s'arrime en fonction des besoins de connaissances des partenaires pour s'assurer que les résultats soient pertinents et utiles dans la prise de décision et dans l'intervention.

Un accès privilégié à une expertise de pointe

Par un processus d'appel de propositions de recherche, le Fonds a accès à un bassin d'environ 4 500 chercheurs des universités québécoises, et entretient un solide partenariat avec les universités et les collèges qu'il met à profit pour répondre aux besoins des partenaires. Ce faisant, il leur permet d'accéder à un large spectre d'expertises en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres, qu'il met en lien avec les besoins des partenaires. Il peut aussi faire appel aux chercheurs de tous les autres secteurs selon les besoins identifiés.

Une fiabilité et une qualité de résultats

La rigueur des processus d'évaluation et de l'ensemble de la démarche permet d'assurer la distance nécessaire entre les besoins des partenaires et le travail des chercheurs, en s'assurant des plus hautes exigences en matière d'éthique de la recherche, dans le respect de la liberté académique des chercheurs.

Un partage dynamique des résultats de recherche

L'appropriation de la recherche et de ses résultats passe par des rencontres en continu permettant un transfert de connaissances tout au long de la démarche. En plus de favoriser de riches échanges, de telles rencontres permettent aux partenaires de préparer l'appropriation des résultats dans leurs milieux en prévoyant les retombées possibles et l'applicabilité.

Des **objectifs** axés sur les besoins de connaissances des partenaires

Le programme *Actions concertées* permet…

- de répondre à des besoins de connaissances identifiés par des partenaires de différents secteurs de la société québécoise ;
- d'accroître la capacité de prise de décision et d'innovation dans les organisations, et de contribuer à l'élaboration et à l'évaluation de politiques publiques ;
- d'encourager le partage des savoirs entre les chercheurs et les partenaires ;

… tout en favorisant

- l'avancement des connaissances sur des questions en lien avec des préoccupations de la société québécoise ;
- la formation de chercheurs et le développement d'une capacité de recherche sur des thématiques jugées actuelles ou émergentes.

Le programme prévoit deux formes d'action concertée :

- des actions concertées thématiques qui visent à répondre à un ensemble de besoins de recherche autour d'une même thématique et qui donnent lieu à plusieurs subventions et bourses ;
- des actions concertées ciblées qui visent à répondre à un besoin spécifique de connaissances au moyen d'une ou deux subventions.

Les octrois peuvent prendre la forme :

- d'une subvention de recherche (projet de recherche – incluant les recherches évaluatives –, synthèse de connaissances, études exploratoires, recherche-action, etc.) ;
- d'une bourse de maîtrise, de doctorat, de postdoctorat ;
- d'une subvention de démarrage de carrière (nouveau professeur-chercheur) ;
- d'une subvention d'infrastructure pour le soutien d'une équipe ou d'une chaire de recherche.

Une **démarche** partenariale dynamique

DÉFINITION DES BESOINS DE CONNAISSANCES

Le Fonds accompagne le ou les partenaire(s) lors de la définition de ses besoins de connaissances et arrime le déroulement de la recherche à son agenda.

Signature du protocole d'entente

DÉVELOPPEMENT DE L'APPEL DE PROPOSITIONS

Le ou les partenaire(s) et le Fonds décrivent le contexte dans lequel s'inscrivent les besoins de connaissances et identifient les conditions particulières du déroulement des activités de recherche.

LANCEMENT DE L'APPEL DE PROPOSITIONS

Le Fonds sollicite la communauté des chercheurs du Québec en sciences sociales et humaines, en arts et en lettres ou d'autres communautés scientifiques selon les besoins identifiés.

ÉVALUATION DE LA PERTINENCE DES LETTRES D'INTENTION

Le ou les partenaire(s) évalue les lettres d'intention sur la base des critères annoncés dans l'appel de propositions.

ÉVALUATION SCIENTIFIQUE DES PROPOSITIONS DE RECHERCHE

Le ou les partenaire(s), à titre d'observateur, siège au comité d'évaluation scientifique formé d'experts dans le domaine.

10 mois

ANNONCE DE L'OCTROI ET DÉBUT DES TRAVAUX DE RECHERCHE

Les recommandations de financement du comité scientifique sont entérinées par le ou les partenaire(s) et le Fonds, et les propositions financées sont diffusées par communiqué dans le site Web du Fonds.

TENUE DES RENCONTRES DE SUIVI DE LA RECHERCHE

Ces rencontres permettent aux partenaires de participer à des échanges avec les chercheurs et les étudiants, de s'approprier progressivement les résultats de la recherche pour en maximiser les retombées.

DÉPÔT DU RAPPORT FINAL ET TENUE DE L'ACTIVITÉ DE TRANSFERT DES CONNAISSANCES

L'activité de transfert des connaissances fait connaître aux partenaires, et à un public ciblé, les résultats de la recherche et leurs implications en termes de retombées et de pistes de solution.

Le partenaire valorise les résultats de la recherche dans son milieu, lesquels peuvent conduire à l'innovation !

Des **résultats** riches en retombées pour la population québécoise

Prévenir… mais à quel prix ?

Au Canada, une femme de plus de 50 ans sur quatre est atteinte d'ostéoporose. On estime que les frais de traitement assumés par le système de santé et de services sociaux s'élèvent à près de deux milliards de dollars par an. Daniel Reinharz, professeur-chercheur à l'Université Laval, a développé un simulateur qui permet d'évaluer le rendement économique de divers modèles susceptibles de prévenir des fractures dues à l'ostéoporose. Ainsi, une population virtuelle de femmes a été créée pour que les chercheurs puissent évaluer les risques de fracture à la suite de l'adoption de mesures préventives comme l'exercice physique, la consommation de calcium et de vitamine D, et le dépistage des personnes à risque. Ce simulateur novateur permet de comparer les modèles préventifs et de déterminer les coûts et l'efficacité de chacun. La Direction générale de la santé publique s'est à nouveau associée à ce chercheur et à son équipe pour appliquer sa méthode à une nouvelle intervention en matière de santé publique : celle du dépistage du cancer du sein.

Projet de recherche réalisé dans le cadre de l'action concertée *Rendement économique des interventions préventives en santé publique au Québec*, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (2010).

Soutenir adéquatement les femmes autochtones victimes de violence conjugale

Le taux de violence conjugale autodéclarée chez les femmes autochtones serait trois fois plus élevé que chez les autres femmes. Même s'il s'agit d'un sujet tabou, certaines sollicitent l'aide de différentes ressources pour s'en sortir. Lyse Montminy, professeure-chercheure à l'Université de Montréal, a voulu rendre compte des points de vue de citoyens et d'intervenants quant à l'utilisation des ressources qui s'adressent à ces femmes et au degré de satisfaction de celles-ci. Les résultats de sa recherche révèlent que les ressources non autochtones ne parviennent toujours pas à répondre à leurs besoins. Quant aux ressources autochtones, les principaux obstacles sont le manque de confidentialité et d'anonymat, les enjeux entourant la sécurité et la protection, l'absence de services offerts en langues autochtones et le manque d'interventions adaptées à leurs valeurs. Avec l'appui du MSSS, les recommandations issues de cette recherche ont été présentées à chaque communauté autochtone et ont inspiré plusieurs mesures pour enrichir le volet autochtone du Plan d'action gouvernemental 2012-2017 en matière de violence conjugale.

Projet de recherche réalisé dans le cadre de l'action concertée *Violence conjugale envers les femmes autochtones*, en partenariat avec le ministère de la Santé et des Services sociaux et avec la collaboration de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador, Femmes autochtones du Québec, le Regroupement des centres d'amitié autochtone du Québec et la Maison communautaire Missinak (2012).

Encourager la réussite des étudiants de première génération

En 2006, 60 % des étudiants du réseau de l'Université du Québec étaient des étudiants dits « de première génération », dont les parents n'ont pas fréquenté l'université. Thérèse Bouffard, professeure-chercheure à l'Université du Québec à Montréal, a mené une étude afin de mieux comprendre leur réalité. Les résultats indiquent que même s'ils réussissent aussi bien que les autres, ces étudiants sont beaucoup plus nombreux à ne pas s'inscrire pour la deuxième année. Ainsi, ils seraient confrontés à plusieurs difficultés : ils ont plus de soucis financiers, ne peuvent pas autant compter sur le soutien de leurs parents et amis, et subissent un certain choc culturel marqué par un sentiment de déloyauté envers leur milieu de provenance. Les résultats de la recherche suggèrent que leur apporter un soutien financier spécifique et instaurer des mesures d'aide particulières dans les services à la vie étudiante pourrait les aider à persévérer dans leurs études.

Projet de recherche réalisé dans le cadre de l'action concertée *Déterminants de l'adaptation et de la persévérance de l'étudiant de première génération*, en partenariat avec le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (2012).

Pour plus d'informations

Pour le développement des partenariats
Marie-Thérèse Duquette
Directrice des programmes et du développement des partenariats
Téléphone : 418 643-3162
Courriel : marie-therese.duquette@frq.gouv.qc.ca

Pour la coordination et la gestion du programme *Actions concertées*
Nathalie Roy
Coordonnatrice du programme *Actions concertées*
Téléphone : 418 643-7582, poste 3138
Courriel : nathalie.roy@frq.gouv.qc.ca

À Québec
140, Grande Allée Est
4e étage
Québec (Québec) G1R 5M8
Téléphone : 418 643-7582

À Montréal
500, rue Sherbrooke Ouest
8e étage
Montréal (Québec) H3A 3C6
Téléphone : 514 873-2114

www.frqsc.gouv.qc.ca

Fonds de recherche
Société et culture
Québec